

CONFIRMATION

Samedi 18 mai 2019 à 10 h
(date limite d'inscription 2 décembre 2018)

Le nom du célébrant nous sera communiqué ultérieurement. Il viendra conférer ce sacrement au cours de la messe votive du Saint-Esprit (que vous trouverez dans votre missel au jeudi).

1. Préparation

Les réunions sont obligatoires, même pour les enfants se préparant par ailleurs, car elles ont aussi pour objet le déroulement de la cérémonie elle-même. La présence de **tous** les enfants est donc indispensable (pensez à prévenir chefs et cheftaines en cas de sortie).

Elles auront lieu à la Maison Saint François de Sales, 47 ter avenue de l'Abreuvoir à Marly-le-Roi :

- de 9 h 30 à 10 h 30, les samedis 15 décembre 2018, 12 janvier 2019, 9 février, 16 mars, 6 avril et 11 mai ;
- vendredi 17 mai de 9 h 30 à 17 h (**fin à l'église**). Apporter un pique-nique, un missel pour la Messe ainsi que le livret de famille catholique afin que leur Confirmation puisse y être mentionnée.

Pour chaque réunion, vos enfants devront apporter leur chapelet et de quoi écrire (éviter les feuilles volantes ou les feuilles de brouillon).

Nous vous remercions d'insister auprès d'eux pour qu'ils fassent un effort de discipline et de silence au cours de ces réunions de préparation en raison de la présence de nombreux camarades de classe.

Les confirmands devront avoir lu " Les sept voiles de mon bateau", de M.D. Poinset, Ed. Desclée de Brouwer.

Autres suggestions de lecture :

1. La grande promesse de Godefroi, G. Lary, coll. Sentinelles, Ed. Téqui
2. Je te fais chevalier, G. Hunermann, Ed. ESR
3. Vies de saints, de missionnaires, etc.

2. Cérémonie

Les confirmands devront être présents le 18 mai à 9 h 45 précises, dans la tenue demandée :

- pour les jeunes filles : robe blanche et ceinture prêtées par la paroisse (**unique séance d'essayage le 27 mars à partir de 15 h 30** à la Maison Saint-François-de-Sales), chaussures habillées fermées ;
- pour les garçons : blazers (**unique séance d'essayage le 10 avril à partir de 15 h 30** à la Maison Saint-François-de-Sales), chemise blanche et cravate, pantalon citoyen bleu ou gris (pas de toile jean) et chaussures habillées.

Des places leur seront réservées dans les premiers rangs de l'église avec leur parrain (ou marraine), de préférence (selon le Canon 893) celui qui a assumé cette fonction au baptême. Nous rappelons que les parents ne peuvent être parrain ou marraine.

3. Documents

Pour la pré-inscription de votre enfant, merci de nous adresser les documents suivants :

- une participation, facultative en cas de difficultés, de 15 € par enfant est demandée afin de couvrir les différents frais (**chèque à l'ordre de la Chapellenie Notre-Dame-de-France**),
- un **certificat de baptême** (*pas de photocopie du livret de famille catholique*),
- une **enveloppe timbrée à votre adresse**.

Merci de bien vouloir nous les envoyer **AVANT le 2 décembre** à la Maison Saint-François-de-Sales, 47 ter avenue de l'Abreuvoir 78160 Marly le Roi. Cette date limite est fixée principalement pour pouvoir obtenir dans les temps la bénédiction apostolique, demandée auprès du Vatican, que reçoit chaque enfant à l'occasion de sa confirmation.

Votre inscription est validée dès la réception de ces documents.

Vous nous rendez un immense service en évitant de nous les remettre lors des réunions.

Renseignements téléphoniques auprès de Mme Béviard au 01 30 41 64 94 ou 06 45 57 22 28.

N.B. : Lorsque vous indiquerez votre **N° de téléphone** dans le formulaire d'inscription, merci de noter les chiffres deux par deux, en les séparant par un espace ou un point.

Nous vous prions également de bien indiquer votre **ville et le code postal** (CP dans le formulaire).